



## Les étrangers dans les cantons suisses

Le but de cette note est de montrer, à l'aide des dernières statistiques exhaustives disponibles à l'échelon du pays et des cantons, la place qu'occupent les **résidents** et les **travailleurs étrangers** – notamment les **titulaires d'un permis C** – dans les 26 cantons suisses.

Les trois statistiques retenues, toutes élaborées sous la responsabilité de l'Office fédéral de la statistique (ce qui garantit une rigoureuse comparaison intercantonale), concernent la **population résidente**, la **population résidente active** et les **emplois** (ou les **personnes occupées**).

Avant de commenter brièvement les résultats statistiques qui figurent en annexe sous forme de tableaux et de graphiques, un rappel de quelques définitions s'impose.

### 1. Définitions

#### *Population résidente*

Il s'agit ici de la *population résidente permanente*, qui comprend l'ensemble des personnes dont le *domicile civil* se trouve en Suisse en principe toute l'année. En font partie les Suisses, les personnes étrangères titulaires d'un permis B (annuels) ou C (établis), les fonctionnaires internationaux des organisations internationales, les employés des représentations diplomatiques ou des entreprises d'Etats étrangers (en particulier de la poste, des douanes et des chemins de fer).

Par contre, les saisonniers, les personnes effectuant un séjour de courte durée dans le pays (moins de 12 mois) et celles dont le statut n'est pas encore réglé (requérants d'asile), ainsi que les frontaliers et les touristes, ne font pas partie de la *population résidente permanente*.

#### *Population résidente active*

La population résidente active n'est connue de manière exhaustive que tous les dix, lors des recensements fédéraux de la population (RFP)<sup>1</sup>. Par *population active* ou *personnes actives*, on entend toutes les personnes âgées d'au moins 15 ans qui sont soit occupées, soit au chômage. Sont considérées ici comme personnes actives occupées celles qui consacrent au moins six heures par semaine à un travail productif au sens de la comptabilité nationale (y compris les apprentis).

Toutes les personnes résidant ou ayant déposé leurs papiers en Suisse au 4 décembre 1990, jour du recensement, font partie de la population résidente au sens du recensement (et donc, s'ils sont actifs, de la population résidente active). Les travailleurs saisonniers, les étrangers au bénéfice d'un permis de courte durée, les demandeurs d'asile appartiennent ainsi à la population résidente, au même titre que les étrangers titulaires d'un permis B ou C et les fonctionnaires internationaux.

---

<sup>1</sup> L'Enquête suisse sur la population active (ESPA) ne fournit pas de données par canton. Réalisée chaque année par l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'ESPA donne, pour les cantons disposant d'un échantillon suffisamment grand, une estimation de la population résidente active permanente.

En revanche, les frontaliers travaillant quotidiennement en Suisse, les touristes et les personnes en visite ou en voyage d'affaires en sont exclus.

### *Emplois ou personnes occupées*

Les *emplois* sont dénombrés lors des recensements fédéraux des entreprises (RFE) et de l'agriculture (RFA). Les RFE ont lieu tous les trois à quatre ans (1991, 1995 et 1998), les RFA tous les 5 ans (1991 et 1996).

Par *emploi* on entend toute personne travaillant au moins 6 heures par semaine dans un établissement recensé<sup>2</sup>. Sont notamment pris en compte les propriétaires, gérants, directeurs, indépendants, salariés, apprentis, auxiliaires, personnes travaillant à l'extérieur (par exemple : monteurs, chauffeurs, représentants). Les ouvriers à domicile ne sont pas pris en compte.

Les recensements des entreprises et de l'agriculture portent sur l'ensemble des activités économiques, à l'exception du secteur public international (organisations internationales gouvernementales, missions permanentes et consulats), considéré comme extraterritorial<sup>3</sup>.

Quel que soit leur statut, les personnes occupées de nationalité étrangère sont prises en compte lors des recensements des entreprises et de l'agriculture; il est donc également tenu compte des *frontaliers* qui travaillent en Suisse.

## 2. Résultats

### *Tableau 1 : ensemble des étrangers*

Les chiffres présentés dans le *tableau 1* se rapportent :

- (1) à la population résidente permanente du pays, à fin 1997, répartie par canton de domicile civil;
- (2) à la population résidente active du pays, en décembre 1990, répartie par canton de domicile économique<sup>4</sup>;
- (3) aux personnes occupées (emplois) en Suisse, en 1995/1996, réparties par canton de travail. (Les emplois dans le secteur public international ne sont pas compris).

Pour chaque canton, on a indiqué l'effectif et la part des **étrangers** dans le total de la population résidente, de la population active et des emplois.

A fin 1997, la **population résidente** de la Suisse (7,1 millions d'habitants) compte près d'un cinquième de résidents étrangers (1,4 million; 19,4 % du total). C'est à Genève que la proportion d'étrangers est la plus forte (37,6 %), soit un taux 4 fois plus élevé que dans le canton d'Uri (8,8 %). Dans trois autres cantons, la part des étrangers dépasse les 25 % (Tessin, Bâle-Ville et Vaud).

La proportion d'étrangers dans la **population résidente active** s'élève à 22,4 % en 1990. Leur part dépasse les 30 % dans les cantons du Tessin et de Vaud, alors qu'elle atteint 41,0 % à Genève contre seulement 10,2 % à Uri.

<sup>2</sup> Un établissement est un lieu de travail géographiquement distinct où une activité économique est exercée de façon régulière, par une ou plusieurs personnes, pendant au moins 20 heures par semaine. Une entreprise est constituée d'un ou plusieurs établissements.

<sup>3</sup> Vu l'importance de ce secteur dans le canton de Genève, l'OCSTAT le recense sous sa propre responsabilité.

<sup>4</sup> Pour les personnes qui ont plusieurs domiciles, la *commune (canton) de domicile économique* est celle où elles vivent la majeure partie de la semaine, dont elles utilisent les infrastructures et d'où elles se rendent chaque jour à leur lieu de travail ou d'étude.

C'est dans le domaine de l'**emploi** que la part des étrangers atteint son niveau le plus fort. En effet, 23,1 % des personnes occupées en Suisse sont de nationalité étrangère. Ce résultat est dû à la prise en compte de la main-d'oeuvre frontalière. Si Genève arrive en tête avec une proportion de 41,7 % d'étrangers, il est suivi de près par le Tessin (41,4 %), alors que Berne n'en compte que 12,0 %. Toutefois, si l'on tient compte des personnes occupées en 1995 dans le secteur public international, la part des étrangers dans le total des emplois du canton de Genève s'élève à 46,6 %.

**Part des étrangers dans la population résidente, la population active et les emplois**

*Principaux résultats (résultats détaillés tableau 1)*

	Population résidente en 1997	Population résidente active en 1990	Emplois en 1995/96
Moyenne des cantons	19,4 %	22,4 %	23,1 %
Taux le plus élevé	37,6 % (Genève)	41,0 % (Genève)	41,7 % (Genève)
Taux le plus bas	8,8 % (Uri)	10,2 % (Uri)	12,0 % (Berne)

*Tableau 2 : étrangers établis*

Le *tableau 2* porte sur les éléments suivants :

- (1) la population résidente permanente du pays, à fin 1997, répartie par canton de domicile civil;
- (2) les emplois recensés en 1995 dans les secteurs secondaire et tertiaire (secteur public international non compris), par canton de travail.

Pour chaque canton, on a indiqué l'effectif et la part des **étrangers établis** dans le total de la population résidente et des emplois<sup>5</sup>.

Parmi les étrangers résidant en Suisse, ceux au bénéfice d'un permis d'établissement (permis C) sont les plus nombreux : 983 000 sur un total de 1 375 000 (71,5 %).

Dans l'ensemble de la **population résidente** du pays (7,1 millions d'habitants), la part des étrangers établis s'élève à 13,9 %. C'est dans les cantons de Genève et du Tessin qu'elle est la plus forte, respectivement 25,7 % et 20,7 %, alors qu'elle n'atteint pas 6 % à Uri, Obwald, Nidwald et Appenzell Rhodes intérieures.

Quant aux **emplois**, la part de ceux occupés par des étrangers établis est de 13,0 % pour l'ensemble du pays. Selon le canton de travail, elle varie entre 5,6 % à Obwald et plus de 16 % au Tessin (16,5 %), à Neuchâtel (17,7 %), en pays de Vaud (18,5 %) et à Genève (21,4 %).

<sup>5</sup> On a renoncé à présenter la part des étrangers établis dans la population résidente active de chaque canton, selon le recensement fédéral de la population. En effet, l'ancienneté des données (1990) et, surtout, le fait que les effectifs des différentes catégories d'étrangers n'ont pas évolué de manière parallèle depuis 1990 limitent l'intérêt de ces résultats.

### Part des étrangers établis dans la population résidante et les emplois

Principaux résultats (résultats détaillés tableau 2)

	Population résidante en 1997	Emplois en 1995
Moyenne des cantons	13,9 %	13,0 %
Taux le plus élevé	25,7 % (Genève)	21,4 % (Genève)
Taux le plus bas	4,9 % (App. Rh.-Int.)	5,6 % (Obwald)

#### Tableau 3 : comparaison Genève / Suisse

Quel que soit le domaine pris en compte (*population résidante, population active ou emplois*), c'est dans le canton de Genève que la part des étrangers est la plus forte. Ils constituent en effet environ 38 % de la population résidante, 41 % de la population résidante active et 47 % des emplois du canton.

Alors que le poids démographique du canton de Genève dans l'ensemble du pays s'élève à environ 6 % pour chacun de ces agrégats, la part des étrangers résidant ou travaillant dans le canton s'élève à plus de 10 % du total suisse.

**Population résidente permanente, population résidente active et emplois, selon l'origine et le canton**

Tableau 1

Part des étrangers, en pour cent du total

	Population résidente à fin 1997 (1)			Population résidente active en 1990 (2)			Emplois en 1995/1996 (3)		
	Total	dont étrangers		Total	dont étrangers		Total	dont étrangers	
		Total	En %		Total	En %		Total	En %
ZH	1 181 614	249 133	21,1	660 894	157 012	23,8	719 826	152 006	21,1
BE	938 647	106 959	11,4	495 439	66 980	13,5	511 132	61 235	12,0
LU	342 916	50 239	14,7	170 301	27 894	16,4	176 943	27 001	15,3
UR	35 769	3 138	8,8	16 279	1 662	10,2	17 190	2 305	13,4
SZ	125 149	19 107	15,3	58 784	9 455	16,1	54 293	8 598	15,8
OW	31 831	3 393	10,7	14 359	1 679	11,7	15 726	2 276	14,5
NW	37 232	3 427	9,2	17 350	1 825	10,5	17 028	2 305	13,5
GL	38 735	7 787	20,1	20 036	5 115	25,5	19 888	4 888	24,6
ZG	95 098	17 689	18,6	47 639	9 670	20,3	58 616	10 912	18,6
FR	229 947	31 519	13,7	107 754	16 686	15,5	105 598	17 365	16,4
SO	241 559	38 506	15,9	122 212	21 751	17,8	115 633	20 430	17,7
BS	193 053	50 774	26,3	103 029	29 650	28,8	160 107	55 094	34,4
BL	255 305	40 951	16,0	125 234	23 434	18,7	114 938	32 546	28,3
SH	73 741	14 272	19,4	37 571	8 399	22,4	37 686	9 993	26,5
AR	54 011	7 711	14,3	25 947	5 416	20,9	22 998	4 580	19,9
AI	14 887	1 532	10,3	6 844	967	14,1	6 387	933	14,6
SG	443 880	83 932	18,9	218 472	47 373	21,7	231 342	50 224	21,7
GR	185 532	25 365	13,7	89 697	17 447	19,5	107 336	27 276	25,4
AG	534 028	97 532	18,3	273 879	57 549	21,0	254 316	55 495	21,8
TG	225 395	43 337	19,2	107 174	24 366	22,7	104 126	24 539	23,6
TI	305 588	81 158	26,6	139 428	43 691	31,3	165 019	68 391	41,4
VD	608 153	157 296	25,9	317 446	96 719	30,5	299 597	86 367	28,8
VS	273 362	46 057	16,8	122 424	24 136	19,7	132 711	28 258	21,3
NE	165 410	36 910	22,3	84 957	23 797	28,0	83 653	23 304	27,9
<b>GE</b>	<b>396 659</b>	<b>149 203</b>	<b>37,6</b>	<b>206 054</b>	<b>84 554</b>	<b>41,0</b>	<b>225 670</b>	<b>94 045</b>	<b>41,7</b>
JU	68 964	8 231	11,9	32 513	5 439	16,7	33 598	6 988	20,8
<b>Suisse</b>	<b>7 096 465</b>	<b>1 375 158</b>	<b>19,4</b>	<b>3 621 716</b>	<b>812 666</b>	<b>22,4</b>	<b>3 791 357</b>	<b>877 354</b>	<b>23,1</b>

(1) Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'état annuel de la population.

(2) Source : Office fédéral de la statistique - Recensement fédéral de la population.

(3) Source : Office fédéral de la statistique - Recensement fédéral des entreprises (situation à fin septembre 1995) et de l'agriculture (situation en juin 1996).  
Non compris le secteur public international.

**Population résidante et emplois, selon l'origine et le canton**  
Part des étrangers établis (titulaires d'un permis C), en pour cent du total

Tableau 2

	Population résidante à fin 1997 (1)					Emplois en 1995 (2)		
	Total	dont étrangers établis				Total	dont étrangers établis	
		Total	En %	dont actifs	En %		Total	En %
ZH	1 181 614	184 735	15,6	100 892	8,5	700 474	101 855	14,5
BE	938 647	72 349	7,7	39 952	4,3	462 389	33 565	7,3
LU	342 916	31 721	9,3	16 496	4,8	158 815	13 645	8,6
UR	35 769	2 098	5,9	1 136	3,2	14 970	918	6,1
SZ	125 149	12 224	9,8	6 325	5,1	48 382	4 611	9,5
OW	31 831	1 862	5,8	1 083	3,4	13 320	749	5,6
NW	37 232	1 964	5,3	1 146	3,1	15 283	917	6,0
GL	38 735	6 008	15,5	3 243	8,4	18 140	2 849	15,7
ZG	95 098	12 092	12,7	6 719	7,1	56 299	6 611	11,7
FR	229 947	20 061	8,7	10 899	4,7	92 765	8 664	9,3
SO	241 559	29 766	12,3	15 225	6,3	109 388	13 352	12,2
BS	193 053	33 361	17,3	19 186	9,9	159 768	19 014	11,9
BL	255 305	30 047	11,8	16 056	6,3	110 180	13 260	12,0
SH	73 741	10 316	14,0	5 417	7,3	34 903	4 434	12,7
AR	54 011	5 449	10,1	3 285	6,1	20 613	2 545	12,3
AI	14 887	733	4,9	427	2,9	4 886	305	6,2
SG	443 880	58 732	13,2	30 789	6,9	215 046	26 523	12,3
GR	185 532	13 350	7,2	7 826	4,2	95 919	6 332	6,6
AG	534 028	74 262	13,9	39 584	7,4	238 691	32 091	13,4
TG	225 395	32 266	14,3	17 201	7,6	92 017	13 656	14,8
TI	305 588	63 310	20,7	32 160	10,5	160 141	26 370	16,5
VD	608 153	117 324	19,3	60 511	9,9	277 848	51 311	18,5
VS	273 362	31 834	11,6	16 765	6,1	116 957	12 184	10,4
NE	165 410	29 080	17,6	15 445	9,3	79 621	14 110	17,7
<b>GE</b>	<b>396 659</b>	<b>101 844</b>	<b>25,7</b>	<b>49 357</b>	<b>12,4</b>	<b>222 513</b>	<b>47 528</b>	<b>21,4</b>
JU	68 964	6 091	8,8	3 493	5,1	29 487	2 525	8,6
<b>Suisse</b>	<b>7 096 465</b>	<b>982 879</b>	<b>13,9</b>	<b>520 618</b>	<b>7,3</b>	<b>3 548 815</b>	<b>459 924</b>	<b>13,0</b>

(1) Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'état annuel de la population / Office fédéral des étrangers - Statistique du registre central des étrangers.

(2) Source : Office fédéral de la statistique - Recensement fédéral des entreprises. Non compris le secteur primaire et le secteur public international.

**Population résidante permanente, population résidante active et emplois**  
 Comparaison Genève / Suisse

Tableau 3

	Genève		Suisse		Genève / Suisse
	Effectif	En %	Effectif	En %	en %
<b>Population résidante permanente à fin 1997 (1)</b>					
Total	396 659	100,0	7 096 465	100,0	5,6
dont ensemble des étrangers	149 203	37,6	1 375 158	19,4	10,8
dont étrangers établis	101 844	25,7	982 879	13,9	10,4
<b>Population résidante active en 1990 (2)</b>					
Total	206 054	100,0	3 621 716	100,0	5,7
dont ensemble des étrangers	84 554	41,0	812 666	22,4	10,4
dont étrangers établis	54 344	26,4	523 135	14,4	10,4
<b>Emplois en 1995 (3)</b>					
Total	222 513	100,0	3 548 815	100,0	6,3
dont ensemble des étrangers	92 679	41,7	855 170	24,1	10,8
dont étrangers établis	47 528	21,4	459 924	13,0	10,3
<b>Emplois en 1995, y compris le secteur public international (4)</b>					
Total	246 044	100,0	///	///	///
dont ensemble des étrangers	114 628	46,6	///	///	///
dont étrangers établis	47 576	19,3	///	///	///

(1) Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'état annuel de la population / Office fédéral des étrangers - Statistique du registre central des étrangers.

(2) Source : Office fédéral de la statistique - Recensement fédéral de la population.

(3) Source : Office fédéral de la statistique - Recensement fédéral des entreprises. Non compris le secteur primaire et le secteur public international).

(4) Source : Office fédéral de la statistique - Recensement fédéral des entreprises. Non compris le secteur primaire.

## La place des étrangers dans les cantons suisses, dans les années nonante

